



## Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 25 ( novembre - décembre 2015) Rubrique études

Début octobre 2015, l'ACPR a publié le rapport sur les chiffres du marché français de la banque et de l'assurance à fin 2014.

Le rapport présente les chiffres clés de l'activité et des résultats des deux secteurs à partir de l'agrégation des données sur base sociale remises à l'ACPR par les organismes soumis à son contrôle. Cette année, le périmètre est constitué de **792 établissements du secteur bancaire et de 909 organismes d'assurance**.

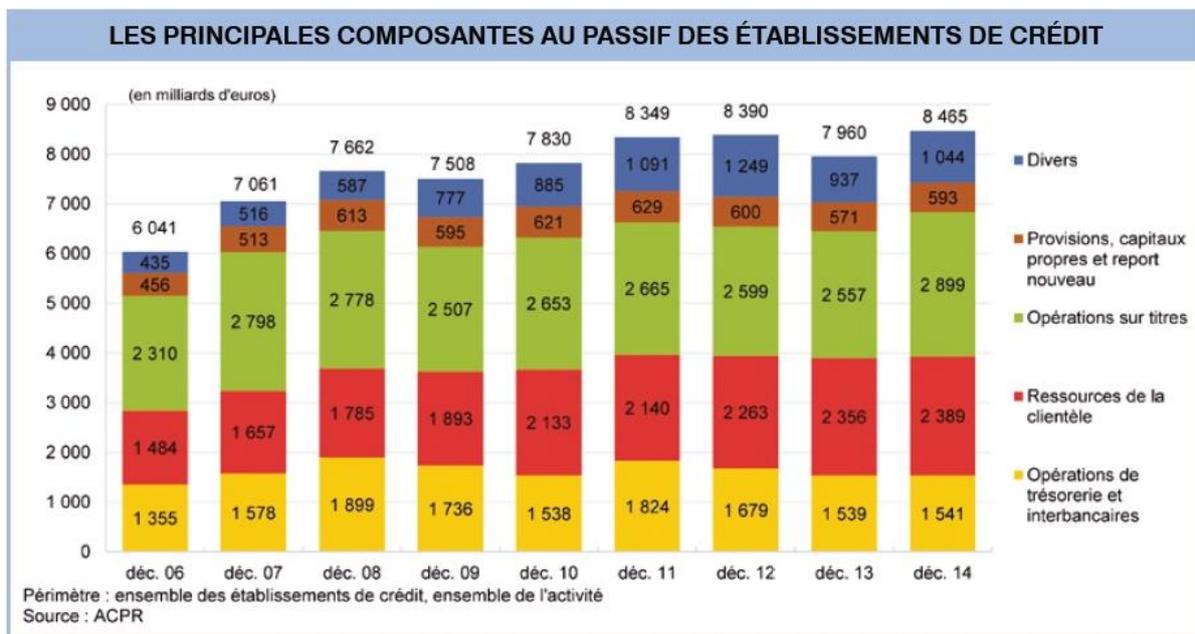
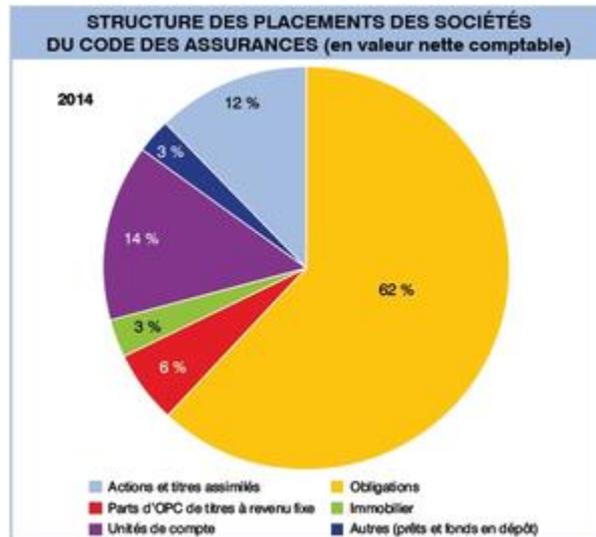
Au niveau prudentiel, l'année 2014 a été marquée par d'importantes évolutions : entrée en vigueur de la directive CRD IV et mise en place du mécanisme de supervision unique pour les banques, finalisation de la préparation à Solvabilité II pour les assurances. D'un point de vue économique, les établissements bancaires et organismes d'assurance français ont maintenu en 2014 un niveau d'activité et de rentabilité satisfaisant en dépit d'un contexte de taux d'intérêt historiquement bas.

**S'agissant du secteur bancaire**, le produit net bancaire (PNB) se maintient à un niveau élevé en 2014 (109 milliards d'euros), identique à celui de 2013. Le résultat net agrégé du secteur demeure important (18 milliards d'euros), malgré une diminution sensible par rapport à 2013 en raison de l'amende infligée par la justice américaine à BNP Paribas.

Après l'épisode de contraction enregistré en 2013, le total de bilan agrégé du secteur bancaire français progresse de nouveau en 2014 (+6,3%, soit + 505 milliards d'euros), pour s'établir au niveau record de 8 465 milliards d'euros. Le mouvement de recentrage des établissements vers un financement orienté "clientèle" plutôt que "marché" se poursuit, tandis que la maturité moyenne des titres émis par les établissements s'allonge, assurant ainsi une meilleure stabilité aux ressources de passif.

**Le secteur de l'assurance**, quant à lui, confirme en 2014 un niveau de résultat élevé (10,6 milliards d'euros) identique à celui de 2013, dans un contexte de hausse de l'activité (+ 7 % de primes collectées en vie, + 3 % en non-vie) dominé en particulier par la croissance de la collecte sur les contrats d'assurance vie libellés en unités de compte (près de + 17 %). Les deux principales branches de l'assurance non-vie (hors dommages corporels), l'automobile – segment de marché très concurrentiel – et l'assurance dommages aux biens, enregistrent une croissance de leur collecte de primes (1,7 % et 2,9 % respectivement). Les charges de sinistres automobiles sont en légère hausse en 2014 mais demeurent modérées, tandis que la sinistralité de la branche "catastrophes naturelles" se dégrade notablement.

En données agrégées, le montant nominal de bilan du secteur des assurances s'établit en 2014 à un peu plus de 2 300 milliards d'euros, en croissance de 5,4 % par rapport à 2013. En valeur de marché, 2014 aura été une année marquée par la très forte progression (+ 70 %) des plus-values latentes qui portent le total de bilan du secteur, en valeur de réalisation, à 2 581 milliards d'euros en fin d'année. Les obligations, et notamment les titres souverains, constituent toujours la plus grande partie des placements des assureurs.



- Retrouvez le rapport, les chiffres, tableaux et graphiques sur le site Internet de l'ACPR, [Publications > Rapports annuels > Chiffres du marché français de la banque et de l'assurance.](#)